

## Université d'été de la prévention 12 et 13 septembre 2023

### CR déléguées FS-M Elan Commun

*L'Elan Commun* était présent lors de cet évènement qui s'est déroulé à l'université de Clermont Ferrand.

Dans ses propos introductifs, le président de la F3SCT ministérielle a rappelé que le ministre qu'il représente, était très attaché aux questions des conditions de travail.

60 participant.es invité.es à débattre dans des ateliers : délégués syndicaux, directions de structures diverses (EPL, Abattoirs, école vétérinaire, SIVEP, administration centrale, acteurs de la prévention (ISST, agent.es de prévention, assistant.es de service social) et un chercheur.

Objectifs : réfléchir sur 4 problématiques afin de nourrir le Plan National de Prévention, outil opérationnel qui trace le sillon de la prévention au sein de notre ministère jusqu'aux prochaines élections professionnelles (décembre 2026).

L'universitaire Fabien Coutarel, chercheur en ergonomie a rappelé que les conditions de travail sont avant tout un problème de travail. Cette thématique est comprise dans une actualité persistante – enquête *eurofound* en 2021 -. La France est à chaque fois le pays de l'UE qui présente le bilan plus mauvais en ce qui concerne les indicateurs proposés : pourcentage de salariés déclarant souffrir d'un ou plusieurs problèmes de santé durant les 12 derniers mois, le travail dans l'urgence, la perception de souffrir pour les salariés, le trop rare soutien....

La crise des conditions de travail en France est une réalité. Le travail est réduit à ses conditions externes et nous n'interrogeons pas assez le travail en lui-même.

Ce chercheur a ensuite détaillé son analyse du fonctionnement d'une ligne de tri de colis qui a nécessité plus de 15 journées de travail d'investigation, et pour lequel il a reconnu que l'intervention des organisations syndicales avait été déterminante pour sa mise en place.

**Ses conclusions** : les travailleurs s'exposent physiquement pour assurer la qualité et des formes d'entraide (sens du travail). Ils endurent les contraintes. Conséquence à court terme : Globalement, l'entreprise est plus performante mais à long terme la qualité de vie au travail baisse et les salariés souhaitent davantage quitter l'entreprise.

Une relation de confiance est ainsi à construire entre des actions de terrain d'analyse à mener et des instances de prévention à respecter.

La santé au travail est le résultat d'un équilibre entre contraintes et satisfaction (comment réduire les contraintes et développer les ressources des agents).

La santé au travail est la résultante de 3 choses : Soutien social + autonomie dans le travail + exigence dans le travail.

# Retour sur les réflexions menées dans les ateliers :

## Thème 1 : le Management de proximité

Témoignage d'une directrice adjointe en EPL : multiplicité des tâches, restriction financière, santé qui se fragilise tout en masquant au quotidien ses émotions en appliquant les injonctions parfois contradictoires – ou hors cadre réglementaire - du ministère. Vie privée/vie publique qui s'effrite.

Le président de la F3SCT-M préfère utiliser le terme de « cadre ». Selon lui, le cadre doit être à l'origine de la culture de la prévention des risques, c'est le responsable immédiat des conditions de travail. C'est le cadre doit donner le sens du travail aux agents. Le cadre ne doit pas être embarqué par des problèmes de rentabilité.

Synthèse des ateliers réalisée par l'ISST Clavel et M. Coutarel : partage entre pairs/ organiser des temps d'échange sur l'organisation du travail. Partager des valeurs communes. Donner un **cadre** au manager. Connaître la réalité du travail des agent.es. Se préoccuper de la santé du manager. Partager des expériences positives, donner un cadre pour se préserver et préserver les agents.

## Thème 2 : les technologies émergentes

Témoignage d'un agent de prévention : multiactivité, droit à la déconnexion. Faire face à des défis : cybercriminalité, intelligence artificielle (chatGPT).

Synthèse des ateliers : identifier les besoins de l'utilisateur et leurs usages. Définir un cadre pour le bon usage des outils. Intégrer dans l'évaluation des risques les nouvelles technologies. En débattre dans les instances. Interopérabilité des outils au-delà du MASA. Applications qui peuvent être la cause d'agressions d'agent.es.

Technologies en expansion ; éviter des réactions technophobes. Ajuster les outils aux besoins locaux. Risques professionnels à surveiller : sédentarité (qui tue plus que le tabac) → TMS, lombalgies, maladies cardio-vasculaires.

Tout est organisé pour qu'on ne s'arrête jamais de travailler. Déculpabiliser les agents de ne pas maîtriser les outils et encourager la formation (dixit le psd de la F3SCT-M).

Les échanges ont surtout traité du numérique. Ne pas publier toutes les autres nouvelles technologies qui peuvent avoir un impact sur la santé : les **robots collaboratifs**, les robots mobiles, les drones, les **exosquelettes**, l'impression 3D (ou fabrication additive) ainsi que l'intelligence artificielle, la réalité virtuelle et la réalité augmentée.

## Thème 3 : usure professionnelle et désinsertion

Témoignage d'une directrice d'établissement scolaire : surexposition aux violences. Confrontation sur le plan judiciaire. Pb du reclassement.

Les causes de l'usure professionnelle sont, selon elle :

- l'allongement de la durée de vie professionnelle : les agents sont soumis plus longtemps à des pénibilités particulières, des situations de stress et d'urgence, la mobilité => comment gérer les situations et les prévenir ? ;
- l'adaptation au poste en permanence : nombreuses modification des missions, de production, de communication, du numérique, de l'organisation du travail (webinaires, télétravail, etc) ;
- le contexte de violence : augmentation de la violence envers les fonctionnaires. Violence accrue des réseaux sociaux, plus de droit de réponse et exposition à la diffamation ;
- la problématique de l'effectif et de l'attractivité – surcroît de travail pour ceux qui restent. On peut trouver des solutions, rien n'est inéluctable.

#### Discussions en ateliers :

- Pour l'ISST Philippe Durand il faut un bilan des maladies pro et des accidents du travail au MASA. Pour le président de la F3SCT-M cela est très difficile à obtenir ;
- Philippe Durand indique aussi qu'il faut un service de médecine de prévention pluridisciplinaire avec médecin du travail, infirmier.ère.s, ergonomes, psychologue ;
- la première cause de l'usure professionnelle. La solution à l'usure professionnelle serait que notre ministère mette en place une vraie politique RH.

Synthèse des ateliers : renforcer le dispositif d'accompagnement et la prévention primaire. Traçabilité de la violence au travail. Donne le droit à l'expérimentation locale pour ensuite la reprendre au niveau national.

Question de la pénibilité et de ses contours. Quid du retour au travail après longue absence ? Poste souvent inchangé (pb de considération).

➔ Enjeu d'attractivité de nos métiers au MASA

Pistes d'amélioration (Coutarel) : développer la qualité de la fin de carrière – assouplir les administrations pour être innovant dans les solutions (passerelles).

#### Thème 4 : Nouvelles instances de dialogue social

- Le président de la F3SCT-M indique que la réforme le laisse interrogatif. Pour la vie de l'instance, il faut déconcentrer les réunions auprès des structures. Les instances doivent se déplacer au plus près des structures.
- Articulation des F3SCT : le MASA prévoit la création d'un poste de coordinateur permanent pour éviter les redondances répartir les chantiers, les projets.

#### Synthèse des ateliers :

- communiquer sur les décisions et les actions prises

- nécessité d'une présence des acteurs de prévention
- formation de tous (y compris des présidents de ces instances)
- donner du temps pour ces missions (notamment agents de prévention)
- décalage entre réglementation en vigueur et réalité sur le terrain
- articulation des instances et partage des actions en entre le local et le national
- outils d'appui aux instances
- reconnaissance de ce type d'instance
- réinjecter la question du travail et pas seulement les risques professionnels

### **Nos interventions en amphithéâtre:**

En sus de nos interventions dans les ateliers, nous avons insisté devant l'assemblée à la suite des synthèses sur « Management », « usure professionnelle » : terminologies qui nous interrogent. Connotation libérale pour la première, masque la question de la pénibilité pour la seconde.

#### Intervention spécifique sur le thème 4 *nouvelles instances F3SCT* :

Une réflexion sur l'articulation des F3SCT est essentielle. Pourtant, malgré notre demande, formulée en novembre 2022 en CHSCT-M, aucun GT n'a été mis en place (contrairement à l'engagement du SRH).

L'absence des représentant.s des directions de la DGER/DGAL/DGPE à cette université laisse planer le doute quant à une réelle volonté à agir face à la dégradation des conditions de travail au MASA.

Fondamental : Respect de la réglementation en vigueur (fréquence des instances, droit d'alerte, enquête, rapports annuels, registres, etc...)

Augmenter les moyens humains du SRH et notamment du BASS. Produire des guides, fiches pratiques sur sujets SSCT.

Ne pas oublier l'OUTRE-MER ou les petites structures au sein du MASA.